

Canalisations d'eau en amiante-ciment : pas d'inquiétude inutile !

Vos élus se sont faits récemment l'écho de questions, voire d'inquiétudes, sur la présence d'amiante dans le réseau d'eau potable de 5 communes de SQY. Aquavesc, le syndicat en charge du service de l'eau vous rassure : aucune preuve de danger lié à ce matériau n'a été mise en évidence par le Ministère de la Santé, et aucune fibre d'amiante n'a été détectée dans l'eau potable selon les analyses réalisées.

L'amiante-ciment sur votre réseau d'eau

Cinq communes (Maurepas, La Verrière, Coignières, Elancourt et Plaisir) présentent des canalisations en amiante-ciment. Globalement, sur près de 1500 kilomètres de linéaire de réseaux d'AQUAVESC, seuls 51 kilomètres de canalisation sont concernés, soit 4 % du parc global. Ce taux est conforme à la moyenne nationale, même s'il peut varier en fonction des villes de 0% à 41%.

Cette situation résulte de choix faits par l'EPA de Saint Quentin en Yvelines, maître d'ouvrage des infrastructures de la ville nouvelle dans les années 1970 et 1980. A l'époque, ce matériau avait été choisi pour sa résistance à la corrosion, sa longévité et son coût plus faible que la fonte. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'usage de l'amiante a été progressivement restreint, puis interdit en France (1997), avec une meilleure connaissance de ses effets sur la santé. Mais l'interdiction est motivée par l'inhalation de fibres par voie respiratoire et aucunement par ingestion dans l'eau.

Le rôle d'Aquavesc, votre syndicat d'eau potable

Bien qu'aucune valeur réglementaire n'existe en France et en Europe, et qu'aucune preuve de risque n'ait été mise en évidence pour ce type de canalisations, Aquavesc surveille le réseau par des analyses réalisées annuellement : à La Verrière et Coignières ces dernières années, à Maurepas cette année. Aucune fibre d'amiante n'a été détectée. Cette surveillance est généralisée à l'ensemble des communes dont le réseau comporte des éléments d'amiante-ciment.

Conclusion : Votre eau respecte 100% des normes sanitaires. C'est l'aliment le plus surveillé en France, à boire sans modération !

A PROPOS D'AQUAVESC

Aquavesc est un établissement territorial en charge de la production, du traitement et de la distribution d'eau potable pour 32 communes des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

AQUAVESC distribue chaque année plus de 25 millions de m³ d'eau potable auprès de 520 000 habitants.

